

PRÉFET DE L'EURE

Avis de la CDCEA DU 10 mai 2012

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure

Secrétariat de la commission départementale de conservation des espaces agricoles de l'Eure

AVIS CDCEA 10 mai 2012				
DT	n° PC	nom demandeur	avis	observations
BERNAY	027 079 12 B0003	GAEC DU BOUCLON	favorable	Cette demande de permis de construire suit la procédure spéciale d'instruction des dossiers dits « énergies renouvelables » qui sont soumis à signature du préfet et non du maire de la commune. Le lien entre le demandeur et l'activité agricole étant démontré et le caractère de compatibilité du projet de construction d'une unité de méthanisation avec l'activité d'élevage du GAEC du BOUCLON étant reconnu
LES ANDELYS	027 264 12 A0001	LEROUX Catherine	favorable	- dans la mesure où la configuration du bâtiment répond à sa fonctionnalité agricole ; - dans la mesure où le lien de nécessité entre le projet de construction et l'activité professionnelle de Mme LEROUX Catherine est démontré.
LES ANDELYS	027 034 12 A0003	ECURIE du CHOUQUET	favorable sous réserve de la mise en cohérence des caractéristiques du bâtiment car les plans de masse se contredisent: le hangar serait ouvert mais aussi fermé sur deux côtés	- dans la mesure où la configuration du bâtiment répond à sa fonctionnalité agricole ; - dans la mesure où le lien de nécessité entre le projet de construction et l'activité professionnelle du centre équestre l'ECURIE du CHOUQUET est démontré.
PONT AUDEMER	027 542 12 K0005	HARNESS CENTER	favorable	- dans la mesure où la configuration du bâtiment répond à sa fonctionnalité agricole ; - dans la mesure où le lien de nécessité entre le projet de construction et l'activité professionnelle du centre HARNESS CENTER est démontré.
EVREUX	027 436 12 F0003	EARL E.A GAILLARD	favorable	- dans la mesure où la configuration du bâtiment répond à sa fonctionnalité agricole ; - dans la mesure où le lien de nécessité entre le projet de construction et l'activité professionnelle de l'EARL E.A GAILLARD est démontré.